



Eric Voruz, conseiller national
Membre de la Commission
de politique de sécurité
Chemin de la Grosse Pierre 11
1110 Morges
eric.voruz@parl.ch
www.voruz.info

**A la Commission de politique
de sécurité – CPS/SiK
Monsieur le Conseiller fédéral,
Chef du DDPS**

1110 Morges, le 26 juillet 2010

Le DDPS est-il gouverné par les Consultants ?

Chères et Chers Collègues de la CPS,

Monsieur le Conseiller fédéral

Voilà plusieurs semaines que nous sommes interpellés suite aux nombreuses révélations concernant les montants importants (plusieurs millions de francs) payés pour des Consultants externes ou internes à l'Administration.

Dimanche 25 juillet, je suis à nouveau interpellé par la Radio Suisse Romande à propos d'un nouveau contrat signé avec le Groupe Boston Consultants (BCG – Boston Consulting Group) pour la somme de CHF 100'000.00 par mois, ceci pour analyser les problèmes du financement de l'Armée, si j'ai bien compris l'article paru dans « Sonntag.CH » du 25 juillet 2010.

Plus l'on dépense pour des Audits, moins nous savons où va l'armée. Le Rapport de Politique de Sécurité nous apprend rien de nouveau, nous ne savons pas encore ce que le rapport sur l'Armée nous apportera de nouveau, bref, beaucoup de millions de francs pour peu de choses.

Cela m'amène tout de même à poser la question suivante à Monsieur le Chef du DDPS, Ueli Maurer, les trois questions suivantes :

- 1) Jusqu'ici, les Consultants ont-ils permis une nette amélioration sur la politique de défense que veut mener la DDPS ?
- 2) Que va rapporter pour l'Armée le nouvel Audit menée par le BCG ?
- 3) Enfin, quels ont été les coûts réels pour chaque entreprise de « Consulting » adjudagée par le DDPS ?



Je remercie d'ores et déjà le DDPS de renseigner la CPS/SiK, lors de sa prochaine séance des 23 et 24 août prochains.

Recevez, Chères et Chers Collègues de la CPS, Monsieur le Conseiller fédéral, mes cordiales salutations.

Eric Voruz

(Vu la période des vacances, je me permets d'adresser individuellement la présente lettre à la CPS mais en demandant à son secrétariat de la remettre également au Chef du DDPS)